



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E165503

VALABLE JUSQU'AU

19/06/2027

ÉDITÉ LE

30/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/02/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 394301212

Siret : 394 301 212 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 22 197

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 125705831

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 125705831

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : EGS CLIM

354 RUE ANDRE PHILIP
69007 LYON

Téléphone : 04 78 58 04 90

Portable : 04 78 58 04 90

Site Internet : <http://www.egsclim.fr>

E-mail : contact@egsclim.fr

Responsabilité légale :

GAUDIN HERVE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 04 78 58 02 06

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/10/2023
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	26/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	03/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/06/2025
o Ventilation mécanique	26/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.